

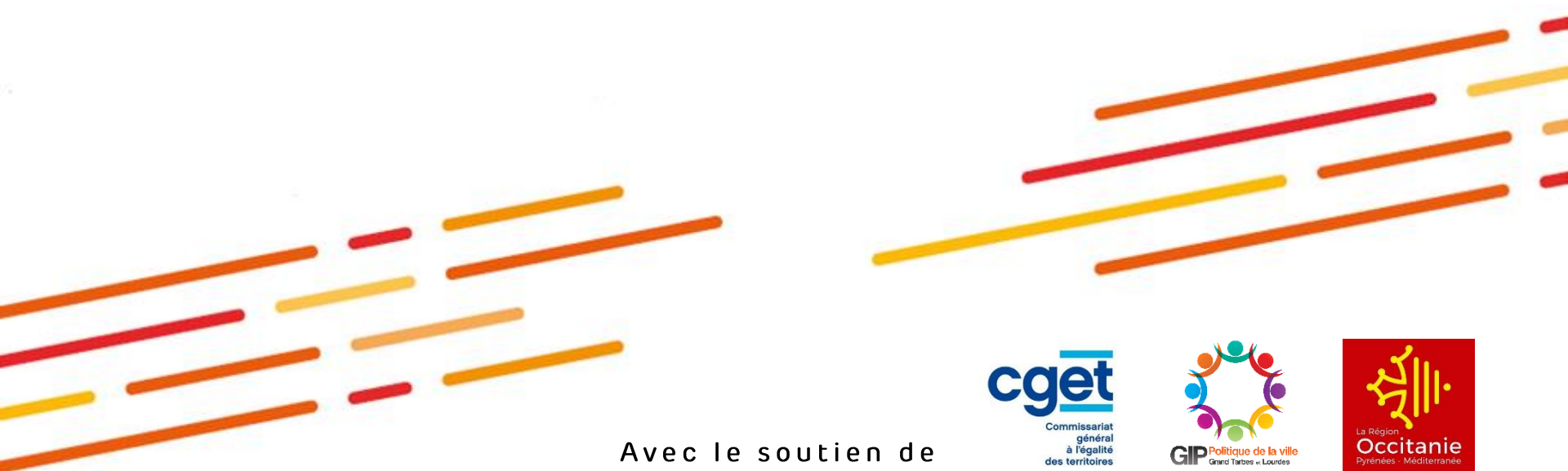


**LIBERTÉ
ÉGALITÉ**

MOBILITÉ!



Dispositif « Permis Mobilité » 2020 - 2021



Avec le soutien de



Constat

- Le permis B : un atout pour toute insertion socio-professionnel
 - De fortes disparités dans l'accès au permis notamment sur les quartiers prioritaires
 - Un double difficulté constatée : la capacité à financer + la capacité à réussir l'examen
-

Dispositif



- Accompagnement renforcé des candidats au permis de conduire
- 2 volets : apprentissage du permis + développement de la compétence mobilité
- Action particulière sur la prévention des décrochages et des échecs avec un conseiller dédié
- Financement national (AMI Tremplin CGET) + financements locaux (GIP 65 – Région*) + aides individuelles stagiaires + financements privés (fondations)

** En attente de réponse*

Objectifs



- 120 stagiaires sur 2 ans
- À minima 50 permis obtenus à fin 2021
- A minima un taux d'obtention de 50%

Apprentissage du permis B



- Evaluation de conduite
- Apprentissage du code + 1 passage ETG
- 35h de conduite + 1 passage de l'examen de conduite

Orientation vers auto-écoles référencés
(marché public lancé fin août)

Suppléments à la charge du stagiaire

- Présentation supplémentaires aux examens à la charge du candidat
- Heures de conduite supplémentaires :
 - Entre 35 et 40h : 20€ de participation / h de conduite
 - Au-delà de 40h : 30€ de participation / h de conduite

Accompagnement et coaching WIMOOV



- Suivi individuel par 1 conseiller dédié pendant toute la durée de l'apprentissage
- A minima 1 appel téléphonique tous les 15 jours + 1 rendez-vous physique aux étapes clés
- Intensification du suivi sur les temps forts du parcours
- 3 modules collectifs obligatoires : Préparation à l'examen / Sensibilisation à la mobilité durable / Sensibilisation à la mobilité responsable
- Accompagnement mobilité à la carte en fonction des besoins des stagiaires

Critères d'éligibilité

- Habiter un QPV (quartiers en zone active non éligibles)
- Avoir plus de 18 ans
- Avoir l'ASSR (pour les < de 21 ans)
- Être motivé et pouvoir s'engager dans la démarche
- Être novice dans la démarche de permis ou avoir déjà entamé une démarche qui a été stoppée
- Exprimer un projet professionnel ou personnel
- Être en capacité de s'engager dans une dynamique d'apprentissage sans soutien pédagogique adapté
- Avec une capacité financière : participation de 450€ (2 versements – entrée code 120€ / démarrage pratique 330€)

Quartiers éligibles

- Aureilhan*
- Lourdes – Ophite / Lannedarré*
- Tarbes – Est – Nord – Ouest

* À confirmer

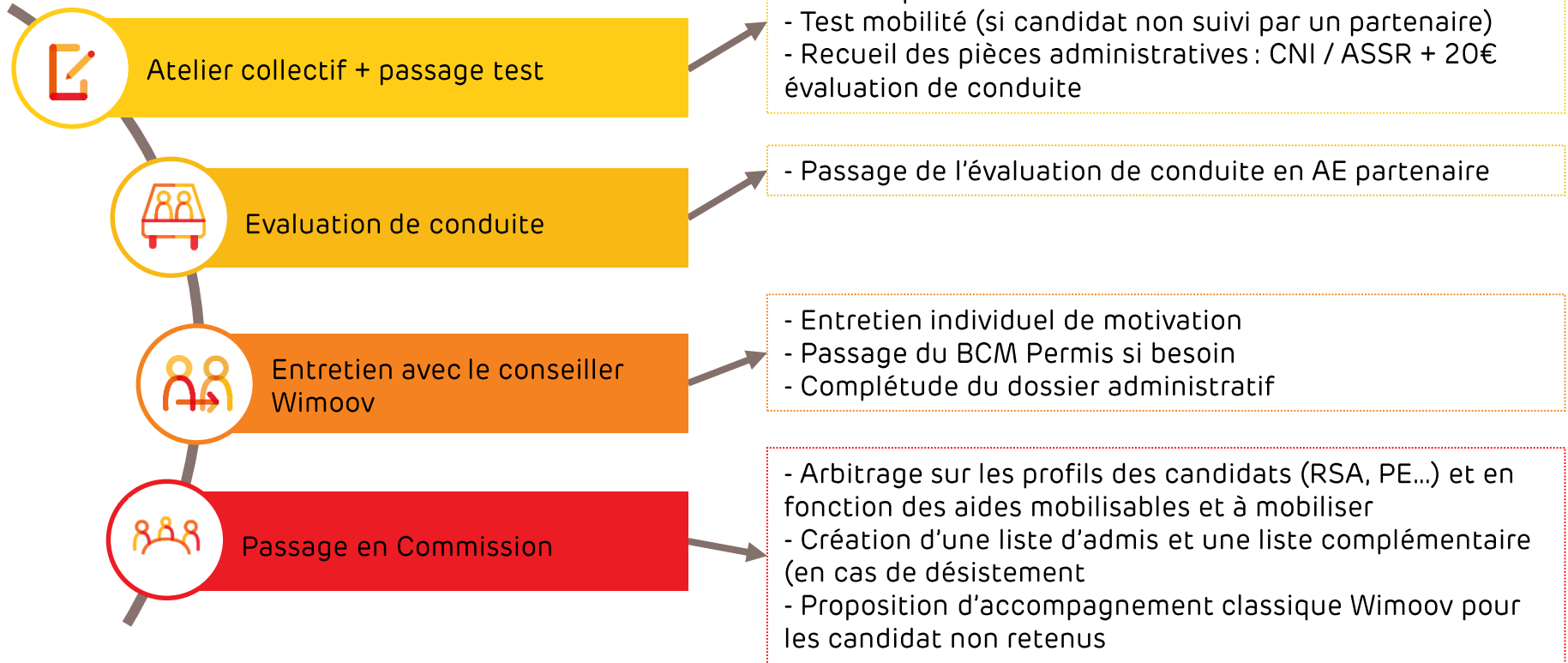
Inscription



- Candidat suivi par un partenaire : orientation numérique WIN + test mobilité
- Candidat non suivi : inscription directe auprès de Wimoov

Sélection des stagiaires

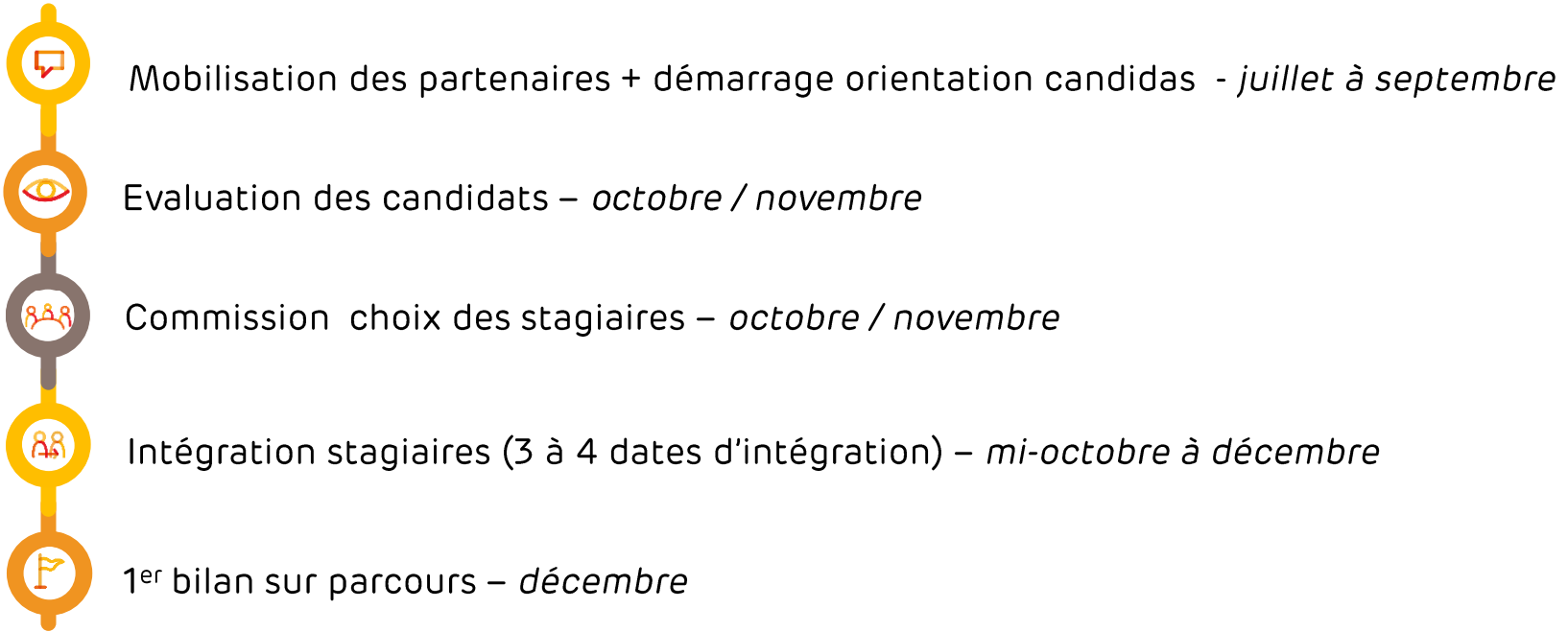
Mode opératoire



Sessions 2020

- Objectif de 30 stagiaires (15 sur Lourdes / 15 sur Tarbes)
- 6 sessions de sélection (10 places par session) : 3 sur Lourdes / 3 sur Tarbes
- Dates : septembre / début octobre (calendrier à venir)

Rentrée 2020



Perspectives 2021

- 90 places
- Sessions de sélection à partir de janvier
- Dernière session : avril

CONTACTS



Pierre Garcia

Directeur régional Occitanie

07 60 54 31 44 – pierre.garcia@wimoov.org



Corinne Fanchon

Conseillère mobilité

06 48 82 47 06 – corinne.fanchon@wimoov.org

MERCI

DE VOTRE ATTENTION

